

## L'EXISTENCE DES MONARCHIES EST-ELLE MENACEE EN EUROPE ?

L'Union Européenne compte, sur ses 28 membres, 7 monarchies parlementaires : l'Espagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la Suède, le Danemark. Dans l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, il convient d'y ajouter l'Andorre, le Vatican, Monaco, le Liechtenstein, la Norvège, soit 12 Etats en tout, sur 61 pays (mais 17 ont la reine Elisabeth pour souveraine) Aujourd'hui, du moins en Europe, Vatican excepté, Il ne s'agit plus d'un gouvernement absolu d'un seul, mais en réalité de monarchies républicaines dont le premier représentant ne possède précisément plus de pouvoir exécutif ou législatif. Cette particularité les distingue de certaines « républiques monarchiques » (France, Russie, Syrie, etc...), expression employée pour souligner la concentration des pouvoirs entre les mains du couple exécutif.

Ce type de régime politique, s'identifie en la personne d'un roi (Suède), d'une reine (Pays-Bas), d'un grand-duc (Luxembourg), ou d'un représentant d'un dieu sur terre (pape), représentant son pays à l'étranger, symbolisant l'union de son pays et la continuité théorique du pouvoir. La succession de ce monarque est assurée en général par le principe dynastique. Le cas échéant, face à une abdication ou une vacance de pouvoir, une nouvelle dynastie peut s'imposer, par la force ou par le droit. Il est même arrivé, par le passé, qu'un roi soit élu par l'intermédiaire d'un suffrage universel.

Aujourd'hui, du moins en Europe, Vatican excepté, Il ne s'agit plus d'un gouvernement absolu d'un seul, mais en réalité de monarchies républicaines dont le premier représentant ne possède précisément plus de pouvoir exécutif ou législatif. Cette particularité les distingue de certaines « républiques monarchiques » (France, Russie, Syrie, etc...), expression employée pour souligner la concentration des pouvoirs entre les mains du couple exécutif. En effet, dans la plupart des monarchies, et cela se vérifie en Europe, l'exécutif est assuré par un Premier ministre.

### UNE INADEQUATION AVEC LA GLOBALISATION ?

Bien qu'à l'heure de la globalisation, la monarchie peut hâtivement apparaître comme inappropriée ou anachronique, ces défenseurs, en France comme ailleurs (en Roumanie, les monarchistes sont très actifs lors des élections), conserve une certaine audience, réduite certes, mais toujours exacerbée lorsque le scandale affecte la crédibilité d'une république.

Ces thuriféraires ne manquent pas d'arguments. En effet, extérieures en théorie à toute politique politicienne ou partisane, détachées de préoccupations électoralistes et populistes, les monarchies s'affranchissent également de considérations ethniques ou linguistiques, voire même parfois confessionnelles. Garant de l'intégrité nationale mais aussi le plus souvent prince d'un peuple plus que du pays (en Belgique règne le roi des Belges, non de Belgique), le monarque personnifie la nation et défend son honneur.

Pour autant, cette vision convainc peu de partisans. Les idées reçues sur le modèle monarchique expliquent les tombereaux d'insultes que reçoivent les monarchistes. Rétrogrades,

kitsch, reclus dans un passé folklorique, ils sont accusés d'appartenir à l'une des composantes de l'extrême-droite, d'être sensible aux rhétoriques antiparlementaristes, antisémites, eurosceptiques. L'accusation de fascismes, régimes pourtant consubstantiellement hostile aux monarchies, n'est jamais loin. L'historien amateur Lorant Deutsch est aujourd'hui l'une des têtes de turc de leurs sympathisants en France. Il faut dire que les frasques de Comte de Paris n'ont pas contribué à redorer le blason de ce courant.

Dans une Europe plus communautariste que communautaire, moins homogène en matière de religion, de langue et d'ethnies, le monarque n'est plus depuis longtemps le chef des armées, ni ne peut assurer la pérennité de frontières poreuses et rendues d'autant moins efficaces face aux enjeux transnationaux. De même, son pouvoir déjà théorique se heurte aux principes claniques des barons régionaux, la France étant à ce titre un exemple patent en la matière. Des élus de république transmettent même leur fief ou quelques prébendes à leurs descendances en exploitant les brèches de nos démocraties libérales parlementaires, associant aux mécanismes dynastiques des principes apparents de républicanisme. Le même phénomène s'observe d'ailleurs à la tête de grandes entreprises.

Au niveau international, les monarques dépourvus de charisme s'effacent devant les dirigeants des pays émergents et réémergents, des personnalités issus de la société civile (mais pas forcément proche des masses), qui par la magie de la communication, savent davantage convaincre que les bijoux de la couronne et la force de l'autorité traditionnelle et charismatique.

Les révolutions, les coups d'Etats, la prolifération dans le monde de démocraties parlementaires expliquent l'absence de monarque omniprésent comme figure tutélaire et directrice.

### UN REGIME DE PLUS EN PLUS CRITIQUE ...

Or, depuis plusieurs années, les monarchies sont menacées, et particulièrement en Europe. Il faut dire qu'en pleine crise économique, le maintien des privilèges fonciers et fiscaux d'une famille royale ou ducal n'est pas toujours apprécié. Depuis 2008, le train de vie fastueux d'Altesses à l'étranger ou sur le sol national, cela indépendamment des rigueurs budgétaires sensées assainir les finances, génère, on le comprend aisément, de l'incompréhension et des frustrations.

Appartenant à la *jet set*, n'ayant pour seule préoccupation que d'occuper le temps libre presque infini, les rois et les reines, astreint à inaugurer les chrysanthèmes, ne prennent même pas la peine de réagir sur l'actualité. Leurs rôles protocolaires laissent perplexes en terme d'utilité publique, en rapport avec ce que coûte aux contribuables leurs trains de vies dispendieux. De plus en plus, les caprices de la famille royale britannique heurtent la fibre patriotique britannique. En Espagne, l'affaire Noos impliquant le gendre du roi et l'infante Cristina, s'ajoutent aux frasques conjugales du roi Juan Carlos, qui depuis longtemps a laissé s'altérer son passé de grand défenseur de la démocratie face à la réaction néo-franquiste. En Espagne, l'abdication du roi Albert II, officiellement pour raisons de santé, ont alimenté les rumeurs. Enfin, dans une Union Européenne refusant d'inscrire dans ses constitutions des références explicites à la chrétienté, un monarque *deo gratias* apparaît antinomique.

### ... NON SANS ARRIERE-PENSEES

Sans pouvoir, les monarches incarnent une unité nationale dans une Union Européenne en voie de désagrégation. Les républiques elles-mêmes, soumises aux diktats européens, décentralisent et déconcentrent leurs prérogatives régaliennes, ne contrôlent ni la monnaie devenue transnational, ni les impôts décidés souvent à Bruxelles, ni même leurs armées obéissantes à l'OTAN. Les régions, provinces et autres landers, assurent, dans une perspective néo-fonctionnaliste (en façade), la réalité du pouvoir exécutif.

Dans ce contexte, les monarchies sont encore plus exposées à cette politique européenne. Par exemple, l'Espagne ne parvient pas à freiner les mouvements autonomistes de la Catalogne, du Pays Basque et de la Galice. Le roi des Belges Philippe a renoncé depuis longtemps à réconcilier la Flandre et la Wallonie. En Suède, la Scanie évoque ses revendications. Le Royaume-Uni s'apprête à accepter l'indépendance de l'Ecosse quand le Danemark délaisse peu à peu sa souveraineté théorique sur le Groenland.

Lorsque ces monarchies sont trop inscrites dans l'ADN de la population (Espagne, Belgique, Royaume-Uni), le pouvoir globalisant laisse s'amplifier dans les médias les affaires judiciaires, qui, toute condamnables soient-elles, n'aurait jamais été tolérées par les gouvernements précédents. L'idée, pour l'Union Européenne, reste de discréditer le dernier vestige des unités nationales par l'intermédiaire de la presse, financée en partie, dans la plupart des pays, par ces mêmes gouvernements, à travers des aides directes (plan de sauvetage, indemnité, abattements fiscaux) ou indirectes (annonces publicitaires gouvernementales). Les autres Etats monarchiques (Luxembourg, Pays-Bas, etc...) ; trop peu importants ne font pas preuve pour l'instant de critiques de leurs dynasties, mais cela viendra. Il en résultera une dislocation des pays de l'UE en eurorégions et eurodistricts, à l'instar de la SarLorLux, à cheval sur le Grand-Duché du Luxembourg, la République française et la République fédérale d'Allemagne.

Les monarches, obstacles à ce phénomène de fragmentation, ne semblent n'en avoir cure. Ils ne sont pas les seuls. Les Républiques actuelles n'ont plus grand chose d'une Res Publica grignotée par les intérêts du privé que défend précisément cette Union Européenne, avatar de la Globalisation.